

FORMATION RECYCLAGE PSE1

Premiers Secours en Equipe de niveau 1

Public concerné

Tout public âgé de 16 ans minimum
Pré requis : être titulaire du PSE1

Renseignements pratiques

Durée : 6 heures (1 journée)
Participants : 6 à 12 stagiaires
Attestation : attestation de recyclage PSE1
Actualisation : obligatoire tous les ans
Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, matériel décrit dans les recommandations, salle chauffée de 25 m² minimum, 1 chaise par participant formateur inclus.

Intervenant : 1 formateur PS à jour de sa formation continue

Evaluation : formative

Validation : Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage.

Documentation : aucune

Planification & Tarifs

Entreprises – administrations - associations

Dans vos locaux : date à votre choix
Tarif : 850€* net de taxe pour un groupe (4-10 stagiaires)

*tarif de la formation hors frais de déplacement

Particuliers

Dates et lieux consultables sur notre site internet

<https://udsp52.fr/les-formations/>

Tarif : 90€ net de taxe par personne

Renseignements

UDSP 52

Cité des sapeurs-pompiers
29 rue du vieux moulin 52000 CHAUMONT

07 81 32 67 96 - @ formationsudsp52@gmail.com

N° agrément : 52-2023-02-00013

N° habilitation SST : 1022997/2016/SST-01/O/CN

SIRET : 51924753000024 - Code APE : 9499Z

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région sous le numéro 44520037052.

Objectifs

Entretien des connaissances acquises lors de la première formation ainsi que l'introduction de nouvelles connaissances relatives aux principales évolutions rencontrées dans le domaine depuis la dernière séance de formation.

Déroulé pédagogique

**INFORMATIONS SUR LES EVOLUTIONS TECHNIQUES
SELON LES RECOMMANDATIONS DE LA DGSCGC
RELATIVES AUX FORMATIONS CONTINUES EN PREMIERS
SECOURS**

Révision de l'intégralité du programme sur 5 ans.